



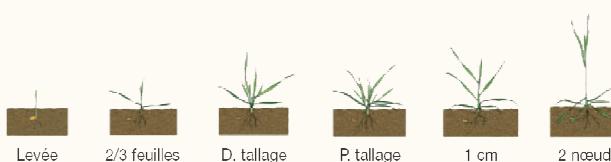
The Chemical Company



Désherbage précoce, désherbage rentable

PICO®SOLO : Vos céréales propres dès l'automne ...

PICO®SOLO, 80 à 100 g/ha sur blés tendre d'hiver et orges d'hiver, en association avec un partenaire, à partir du stade 2 feuilles de la céréale



PICO®SOLO + partenaire*



* Prendre en compte les conditions d'emploi du partenaire auquel PICO®SOLO est associé.

Recommandations d'emploi :

- adventices **du stade cotylédons à 6 feuilles**.
- dès 5°C**, sous bonne hygrométrie, sur céréales non stressées, en dehors des périodes de gelées et de fortes amplitudes thermiques après traitement.
- dose d'emploi : de 80 à 100 g/ha en association*** avec un partenaire complémentaire anti-dicotylédones et/ou anti-graminées sulfonylurées ou un partenaire urée en respectant les conditions d'emploi de celui-ci.

Spectre d'efficacité avec les principaux partenaires en application automne ou sortie d'hiver sur jeunes adventices (stade maxi.: 6 f.).

	dose / ha	vénérone	pensée	myosotis	crucifères	gaillet	stellaire	alchémille	matricaire	coquelicot
PICO®SOLO + IPU	80g + 1 200g s.a.	S TS	TS	TS	TS	MS S	TS	TS	TS	TS
PICO®SOLO + CTU	80g + 1 800g s.a.	S TS	TS	TS	TS	MS S	TS	TS	TS	TS
PICO®SOLO + réf 2	80g + 20g	S TS	TS	TS	TS	MS	TS	TS	TS	TS
PICO®SOLO + réf 4	80g + 70mL	S TS	TS	TS	TS	TS	TS	TS	TS	TS

*Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officielles. Avant toute utilisation de PICO®solo, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Carte d'identité

PICO® SOLO

■ Autorisation de vente : n° 2060063

■ Composition : 75% de Picolinafen

■ Formulation : granulés dispersables (WG)

■ Dose autorisée : 133 g/ha sur blé tendre d'hiver, orge d'hiver (sauf production de semences et orge à destination brassicole)

■ Classement :

- N : Dangereux pour l'environnement
- R50/R53 : Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

■ Zone non traitée : 20 mètres (distance par rapport aux points d'eau)

■ Délai avant récolte : 90 jours

■ LMR : Picolinafen céréales (grains) 0,05 mg/kg

■ Délai de rentrée dans les parcelles : 6 heures après traitement (cf. arrêté du 21/09/06)

■ Nombre maximum d'applications par an : 1

■ Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : gants en nitrile ou néoprène EN 374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



1

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

APRÈS L'APPLICATION



8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10

Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

* Marque déposée Sté PANTEK France

PENDANT L'APPLICATION



7

Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur www.bASF-agro.fr N°Azur 0 810 023 033

PRÉP. APPEL LOCAL

 • BASF
The Chemical Company